

Le ministre a souri et même ri d'un air supérieur. Il ne serait pas convenable que je m'invite dans son bureau. Il a demandé l'invitation et je la lui ai offerte. Le lendemain, il est revenu à la Chambre et fit une autre déclaration, fort éloignée de la vérité, concernant cette invitation que je lui avais faite. Celle-ci figure à la page 1210 du hansard du 16 octobre. Permettez-moi de vous donner lecture du dernier paragraphe de la première colonne qui déclare, en partie:

...je ne cesse de rencontrer toutes sortes d'organismes mais jusqu'à présent je n'ai encore reçu ni invitation officielle ni instances des membres de l'opposition.

C'est ce qu'il a déclaré, bien que la veille il eût été invité à rencontrer un groupe qu'intéresse cette question précise. Le ministre y voit-il quelque raison de rire ou de prendre un air supérieur, vu cette déclaration qui change du tout au tout le sens de ses paroles? Qu'entend le ministre par «invitation officielle»? Dois-je venir à la Chambre en tenue de cérémonie ou présenter un document officiel par les voies que le ministre voudra bien désigner comme convenables et officielles?

Il est temps que le ministre se rende compte que des députés s'intéressent à la question. Les députés ont insinué qu'il était sur des charbons ardents par suite de la possibilité qu'il abandonne la position qu'il avait prise à la Chambre. Il ne s'est pas rétracté à la Chambre mais il s'est rendu à London, en Ontario, pour rendre public un fait qu'il aurait dû révéler aux députés. Le ministre doit nous faire des déclarations vraies plutôt que de nier ou de rétracter ce qu'il a dit.

Je conseillerais au ministre d'adopter à la Chambre une attitude qu'il est très difficile pour les libéraux d'adopter compte tenu de leur arrogance; qu'il mette un peu d'eau dans son vin, devienne un peu plus humble et renonce à traiter les députés du haut de sa grandeur. Il ne devrait pas se présenter à la Chambre au lendemain d'un incident pareil et se contredire du tout au tout.

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, tout cela m'étonne vraiment. La plupart des députés ont été témoins, je crois, de l'invitation. Il ne s'agissait pas d'une invitation au sens propre du mot, où deux personnes se rencontrent pour fixer un rendez-vous qui convienne à tous. On a dit tout simplement: viendrez-vous à cinq heures cet après-midi? Je devais alors assister à d'autres réunions.

Je le répète: je serais très heureux que le leader du caucus du député—si je comprends bien, c'est le député de Prince Edward-Hasstings (M. Hees)—me fasse part de son invitation. Je serais très heureux de discuter le projet de loi, article par article, exactement comme je l'ai fait, selon la coutume libérale, avec les députés de notre caucus qui s'y intéressent et demandent des renseignements sur certains articles, leur signification et leurs incidences possibles. C'est la ligne de conduite que j'ai suivie.

Ces 35 députés constituent un groupe constructif. Ils veulent comprendre le projet de loi, énoncer clairement leur divergence d'opinions et demander si l'on ne pourrait pas atteindre les objectifs du ministre par d'autres moyens. Ils ont fait preuve, je dois le dire, d'un grand esprit de collaboration et m'ont énormément aidé. C'est le genre de réunions créatrices que j'aimerais tenir; fi des invitations facétieuses comme: «Passez donc nous voir un de ces jours».

Pour ce qui est du dîner-causerie auquel j'ai pris part hier soir à London, laissez-moi vous dire, et clairement, que les préparatifs avaient été faits d'avance. Les organisateurs de London m'avaient demandé au mois d'août d'être le conférencier à l'occasion de leur premier dîner municipal annuel. J'ai également des doubles du discours pour vous prouver que je n'ai rien dit de plus là-bas qu'ici, quelles que soient les interprétations qu'on a pu faire de mes propos.

Je veux simplement résumer ma position. Il y a quelques semaines, j'ai déclaré que le ministère des Postes voulait, à compter du 1<sup>er</sup> février, établir la semaine de cinq jours. Depuis lors, nombre de gens m'ont signalé que la mesure aurait des effets différents dans les diverses régions du Canada, puisque, du point de vue géographique, notre pays est assez particulier; que, dans certaines régions, les régions rurales en particulier, l'effet ne serait pas le même que dans les régions urbaines. Beaucoup de détails ont été examinés, de sorte que je pourrais reviser toute ma position. C'est le résultat des propositions constructives qui m'ont été soumises. Nous n'en sommes pas encore arrivés à une décision.

LE MINISTÈRE DES POSTES—LA FERMETURE DES BUREAUX DE POSTE LE SAMEDI

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, par pure coïncidence, ma question s'enchaîne assez naturellement aux derniers mots que le ministre des Postes (M. Kierans) a employés en répondant à la dernière question, et j'espère qu'il en